Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 056-200055952-20251217-2025_105_DEL-DE

Theix Noyalo TEIZ NOALOU

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 17 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, mercredi dix-sept décembre à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de Theix-Noyalo, légalement convoqués le 9 décembre 2025 se sont réunis à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christian SEBILLE, Maire

Etaient présents : M. Antoine, Mme Catrevaux, M. Célard, Mme Coët, Mme Delourme, M. Duranton, Mme Guillerme, Mme Guilbaud, Mme Guillou, Mme Houssaye, Mme Jehanno, Mme Kéryjaouen, Mme Le Bodic, Mme Lecomte-Durouil, Mme Le Floch, Mme Legendre, Mme Le Luherne, M. Le Pahun, M. Mouaci, Mme Le Mouël, Mme Quintin, M. Rouault, M. Sébille, M. Stevant, M. Thébaut

Absents ayant donné pouvoir :
M. Groyer à M. Célard
Mme Maillot à Mme Houssaye
M. Quistrebert à M. Sébille
Mme Pasquier à Mme Lecomte-Durouil
M. Valiente à Mme Le Bodic

Absents : Mme El Adib, Mme Rebout

Secrétaire de séance : Monsieur Duranton

Nombre de conseillers en exercice : 32

Nombre de conseillers présents : 25

Absent : 2

Nombre de pouvoirs : 5

Votants : 30

2025-12-17- N°SCO 105/2025 – PARTICIPATION A L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF AU COLLEGE COUSTEAU – ANNEE 2026

Madame KERYJAOUEN expose le bordereau suivant

Le Collège Cousteau à Séné propose à ses élèves, en partenariat avec la commune de Séné, des activités sur le temps du midi dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement éducatif hors temps scolaire.

Un nombre significatif de collégiens étant domiciliés sur la commune de Theix-Noyalo, la commune est sollicitée pour participer au financement de ce dispositif. Cette action s'inscrit dans une volonté de cohérence éducative entre les différents acteurs du territoire.

Pour l'année 2026, les objectifs pédagogiques définis par la convention visent à :

- Contribuer à l'épanouissement des jeunes à travers des activités variées ;
- Développer leur sens des responsabilités, leur curiosité et leurs compétences ;
- Favoriser la cohésion sociale et la citoyenneté.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 056-200055952-20251217-2025_105_DEL-DE

Le coût total de la prestation pour l'année 2026 s'élève à 1 575 €. Selon le principe de partenariat établi, le financement est réparti à parts égales entre les trois parties : le Collège Cousteau, la commune de Séné et la commune de Theix-Noyalo, soit une participation de 525 € par entité.

Pour faciliter la gestion administrative et budgétaire, la commune de Séné propose de financer l'ensemble des intervenants et de solliciter ensuite le remboursement de leur quote-part auprès des partenaires.

Le détail financier est le suivant :

Modules	Nombre de séances	Coût de la séance	Coût total du module	Participation de la commune de Theix-Noyalo	Participation de la commune de Séné	Participation du collège Cousteau sur les crédits d'Etat accompagnement éducatif
Sophrologie	**15**	105 €	1 575 €	525,00 €	525,00 €	525,00 €
Acompte versé en mars (30%)				157,50 €	157,50 €	157,50 €
Solde versé en juin (70%)				367,50 €	367,50 €	367,50 €

Les versements de la commune de Theix-Noyalo s'effectueront selon l'échéancier suivant :

Un acompte de 30 % en début de programmation (soit 157,50 €) ;

Le solde de 70 % en fin de programmation (soit 367,50 €).

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer sur ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

VALIDE le renouvellement du partenariat pour la mise en œuvre d'activités éducatives au Collège Cousteau pour l'année 2026.

APPROUVE la participation financière de la commune de Theix-Noyalo fixée à 525,00 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat relative à ce dispositif ainsi que tout acte nécessaire à son exécution.

Affiché le :

A Theix-Noyalo, le 17 décembre 2025

Le Maire,

Christian SEBILLE